



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

CAHIER DES CHARGES

Mise en concurrence pour l'achat d'une prestation de services

(conformément à l'article 11 du règlement (CE) n°10 81-2006 dans le cadre de la passation des marchés publics européens de faible valeur)

« Action d'accompagnement Psychologique »
Besoin d'intervenant en psychologie clinique

PRO'PULSE

« Des parcours de réussite vers et par l'apprentissage »



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

1.1. Espérance Formation Insertion

Institution d'inspiration catholique affiliée à la Fondation d'Auteuil et placée sous la responsabilité pastorale de l'Archevêque de St Pierre et Fort de France.

L'association a pour objet d'accueillir des jeunes rencontrant des difficultés, de les accompagner, de les former et de les insérer socialement, professionnellement dans le prolongement et en cohérence avec les missions et moyens d'actions de la Fondation d'Auteuil.

A cette fin, elle se livre à toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes des jeunes accueillis.

L'Espérance Patronage Saint Louis, a créé un établissement secondaire **l'Espérance Formation Insertion**, et qui porte deux Ateliers Chantiers d'Insertion :

- ACI "Les Jardins de l'Espérance" autour de la production horticole et l'aménagement paysager
- ACI "Recyk Bois" autour de la collecte, le tri et la valorisation des déchets d'éléments d'ameublement.

Et depuis novembre 2019, elle développe des dispositifs de remobilisation en direction des jeunes NEET¹ 16-30 ans.

1.2. Présentation du dispositif Pro'Pulse

L'ambition du projet Pro'pulse est de donner accès aux formations par apprentissage aux jeunes qui en sont éloignés, et créer les conditions de leur réussite. L'apprentissage est une pédagogie alternative valorisante pour les jeunes et un excellent levier d'insertion, notamment pour des publics faiblement qualifiés et éloignés de l'emploi. Cette voie d'excellence reste pourtant trop difficilement accessible aux jeunes les plus fragiles : en décrochage scolaire, éloignés de l'emploi, sans réseau ou issus de milieux dans lesquels ce mode de formation est méconnu.

Destinés aux jeunes 15-29 ans vulnérables et rencontrant des difficultés d'insertion, le projet « Pro'pulse », propose un parcours qui a **le jeune pour point de départ**. Il est individualisé et ajusté à la diversité des problématiques et des profils, dont les situations de handicap, les compétences de base (Maths, Français, Informatique), les savoir-être et la maturité du projet professionnel.

Construit autour de cinq étapes-types, chaque parcours est adapté au profil du jeune, en fonction des tests de positionnement et des diagnostics réalisés lors de la première phase. L'entrée est possible à tout

¹ Le sens de cet acronyme : **NEET** signifie **Neither in Employment nor in education or training**. Ce sont des jeunes de 15-30 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation. De manière plus précise, cette catégorie regroupe 2 publics différents :

- Les jeunes diplômés à la recherche d'un travail, se trouvant temporairement éloignés du marché de l'emploi, exposés à un risque de chômage prolongé
- Les jeunes ayant quitté précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualification et de compétences adéquates.

moment de l'année. La durée des parcours est donc variable, et l'intensité de l'accompagnement socio-éducatif dépend des besoins de chaque jeune.

Nous croyons à la nécessité d'un dispositif de préparation globale et à son efficacité pour favoriser l'accès à l'apprentissage et à la réussite des jeunes qui en sont éloignés. En particulier, nous misons sur des liens privilégiés avec des entreprises partenaires pour « donner envie » aux jeunes de s'orienter vers des métiers porteurs, pour tester leur choix d'orientation; s'y préparer par des immersions, et obtenir un contrat.

1.3. Contexte général de la demande

Les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, etc..) et les catégories précaires sont sous-consommateurs de certaines catégories de prestations. Il s'agit essentiellement de prestations peu ou pas remboursées d'une part, ainsi que des prestations hors de leur pratique.

Ainsi, toutes les prestations qui concourent à favoriser le conseil personnalisé en insertion, en abordant le développement des capacités professionnelles, relationnelles et sociales, ainsi que le « Développement personnel » sont en général, hors des pratiques des personnes de bas niveau de qualification et/ou très éloignés de l'emploi.

Un contexte économique et social particulièrement difficile et complexe, des problématiques sociales et professionnelles fortes, renforcent le sentiment de culpabilité et le manque de confiance en soi, chez les publics les plus éloignés de l'emploi. C'est ainsi que la difficulté d'insertion dans l'emploi se trouve souvent associée à un repli, à de la dévalorisation et à un manque de confiance en soi.

L'image que les personnes ont d'elles-mêmes apparaît dans ce qu'elles renvoient physiquement, tant au niveau du comportement, de la gestuelle, que des choix vestimentaires.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES
Parcours 100% Inclusion



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

2. OBJECTIFS

2.1. Objectifs de l'action

2.1.1. Objectif Général

- Contribuer à donner aux jeunes la possibilité d'évoluer sur leurs propres représentations et sur celles d'autrui
- Procéder à évaluation des problématiques émotionnelles et relationnelles et repérage de troubles psychiatriques et/ou de l'apprentissage

2.1.2. Objectif Spécifiques

- Déterminer auprès des participants, grâce à des outils Testing (bilan de compétences, bilan psychométrique et bilan de personnalité) une adéquation entre leurs centres d'intérêts, leurs projets, leurs compétences professionnelles et personnelles, et leurs ressources psychologiques.
- Offrir un espace d'écoute et de paroles aux participants grâce à la mise en œuvre d'une permanence d'accueil au sein du PSL.
 - o Verbalisation des affects, soutien psychologique,
 - o Analyse psychodynamique, propositions thérapeutiques adaptées,
 - o Éclairage et conseils avisés.
- Organisation de groupe de parole autour de thèmes variés afin d'aborder les problématiques sous-jacentes (Addictions, Maltraitance, Violence, Relations Homme/Femmes, etc...).

2.2. Contribution attendue de l'action

2.2.1. En direction des jeunes

L'action d'accompagnement devra permettre aux participants de se fixer des objectifs pour leurs différents domaines de vie (familial, professionnel, personnel, social).

Il s'agira de permettre aux jeunes de retrouver leur confiance en soi, d'apprendre à s'affirmer sans agresser, de travailler sur l'estime de soi, d'apprendre à communiquer plus facilement avec les autres, de travailler sur ses émotions pour mieux gérer son stress ou les conflits.

L'action d'accompagnement devra permettre aux salariés en insertion à mieux connaître leurs ressources afin de pouvoir les développer pour une insertion professionnelle durable.

A l'issue de l'intervention, les salariés en insertion doivent être capable d'optimiser leur potentiel personnel pour accroître leur employabilité lors de la recherche d'emploi. Ils auront acquis également les techniques permettant d'atteindre plus facilement leurs objectifs professionnels notamment en tenant compte de la culture de l'entreprise (tenue, règlement...) pour adopter leur comportement et avoir une image correspondant aux attentes de l'entreprise



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

2.2.2. En direction des salariés permanents

Pour le personnel du dispositif Propulse, le repérage et l'orientation des personnes ayant des conduites problématiques dans le monde du travail peuvent être fortement compromis faute de recul suffisant sur les pratiques. Souvent impuissants face à certaine situation cette action d'analyse de la pratique en équipe pluridisciplinaire doit leur permettre d'avoir un éclairage sur les méthodes et outils permettant d'aborder les situations difficiles.

Cette action devra permettre de :

- Bénéficier d'un accompagnement et offrir de l'accompagnement en collectif
 - o (apprendre à accompagner et être accompagné, à accueillir et développer la confrontation bienveillante)
- Identifier ses modèles mentaux, ses grilles de lecture préférentielles et apprendre à s'en « libérer » si nécessaire
 - o (se remettre en question, développer une pensée « souple » capable d'élaborer de nouveaux cadres de référence en situation)
- Réfléchir à soi, sa manière de vivre son activité et son contexte professionnels
 - o (mieux se connaître, gérer ses propres ressources, savoir devenir)

2.3. Eléments de contenu et modalités d'intervention pédagogique

2.3.1. Eléments de contenu

Actions	Objectifs	Durée Prévisionnel
<p>Accompagnement Clinique individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation clinique : évaluation des problématiques émotionnelles et relationnelles et repérage de troubles psychiatriques et/ou de l'apprentissage - Mobilisation à l'entrée du dispositif Pro'Pulse 	<p>60 H</p>
<p>Accompagnement Clinique Collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mise en mots des difficultés rencontrées par les salariés en parcours sur des problématiques sous-jacentes (Addictions, Maltraitance, Violence, etc...) - Aider les personnes concernées, à prendre des décisions et à faire des choix. 	<p>60 H</p>
<p>Analyse de la pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer de nouvelles réflexions et pistes d'action par rapport à des situations rencontrées - Permettre l'articulation de toutes les interventions auxquelles le jeune prend part - Elaboration et d'harmonisation des orientations et décisions prises par les différents intervenants autour du projet du participant. 	<p>60 H</p>
<p>Durée totale prévisionnelle de la prestation</p>		<p>180 heures</p>



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES
Parcours 100% Inclusion



Ce projet est cofinancé
par le Fonds Social
Européen dans le cadre
du programme «
Initiative pour l'Emploi
des Jeunes »

2.3.2. Conditions pédagogiques particulières

- Méthodes pédagogiques adaptées à chacun alternant une approche théorique et pratique.
- Le calendrier d'intervention sera déterminé en lien avec l'équipe de « Pro'pulse »
- L'Espérance Formation Insertion mettra à disposition du prestataire, les moyens pédagogiques suivants
 - Bureau respectant l'intimité et le secret professionnel.
 - Vidéo projecteur
 - Paper Board + Feutres

2.4. Public visé

Les apprenants, qui sont des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et l'équipe de salariés permanent.

3. FORME ATTENDUE DE LA REPOSE PEDAGOGIQUE AU CAHIER DES CHARGES

Votre proposition détaillera plus particulièrement les éléments suivants :

- La reformulation de la demande et des enjeux perçus
- La connaissance spécifique du secteur et/ou du sujet à traiter
- Les différents éléments relatifs au public visé par l'action
- Le projet d'action du module et ses modalités pédagogiques
- Les conditions d'organisation de l'action
- Le coût de l'action
- Les références du prestataire

Les éléments complémentaires que le prestataire juge utiles pour la compréhension de sa proposition de formation.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES
Parcours 100% Inclusion



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

4. OBLIGATION DE PUBLICITE DU FSE

Les actions proposées dans le cadre du dispositif Pro'pulse sont cofinancées par le FSE, et à ce titre, les prestataires devront s'assurer de la présence sur leurs supports pédagogiques et de communication des éléments suivants:

- L'emblème de l'Union européenne (conformément aux normes graphiques officielles) et la mention du fonds concerné qui est pour le FSE : « Fonds Social Européen »

Les paramètres nécessaires sont manquants ou erronés.

- Le bandeau ci-dessous :



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES
Parcours 100% Inclusion



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

- La mention « **Le Dispositif Pro'pulse est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » 2014-2020** ».

5. SELECTION DES OFFRES

L'Esperance Formation Insertion sélectionnera les propositions de formation selon les critères suivants:

- **COMPETENCES** 40 %
 - Méthodes et moyens pédagogiques adaptés au(x) public(s) cible(s) et à l'action ;
 - Structure du projet de l'action en cohérence avec les objectifs professionnels recherchés
 - Cohérence du dispositif d'évaluation prévu
- **PRIX** 20 %
- **EXPERIENCE/REFERENCE** 40 %
 - Connaissance du sujet à traiter (références prestataire)
 - Connaissance du secteur socio-professionnel et des publics rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES
Parcours 100% Inclusion



Ce projet est cofinancé
par le Fonds Social
Européen dans le cadre
du programme «
Initiative pour l'Emploi
des Jeunes »

6. CONDITIONS DE RECEPTION DES OFFRES

6.1. Pièces justificatives

Le dossier comprendra les renseignements suivants :

- Une lettre de candidature
- Une présentation du ou de la candidat(e) et de ses principales références datant de moins de trois ans et vérifiables pour des prestations similaires.
- Un mémoire technique dans lequel le candidat décrira sa méthodologie, son organisation, les outils et le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation

6.2. Conditions de remise des offres

Les pièces constitutives de l'offre seront placées sous enveloppe unique avec la mention suivante :
« *Prestation d'accompagnement psychologique dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion.* »

Les plis seront remis en:


- Format papier en deux exemplaires au Secrétariat du Pôle Insertion Patronage Saint Louis, 4 rue Adolphe Trillard, route de Chateauboeuf, 97200 Fort de France
- Par voie électronique à l'adresse suivante : catherine.foucan@apprentis-auteuil.org

6.3. Date limite de réception des offres

Le lundi 03 août 27 juillet 2020 à 12h00 précises (heure Martinique)

7. CONTACT (*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter*)

Catherine FOUCAN
Coordinatrice Dispositif Remobilisation

 : 0596 75 01 93 # 3

 : +596 696 00 43 82

 : catherine.foucan@apprentis-auteuil.org